Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

Avis public aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise

Municipalité Saint-Cyprien-de-Napierville Date du scrutin : 2023-04-30

Par cet avis public, James Langlois-Lacroix, président d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 12 mois le 2023-03-06.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans accomplis le jour du scrutin et avoir la citoyenneté canadienne le 2023-03-06. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
   - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant ou l'occupante unique d'un établissement d'entreprise, une demande d'inscription;
   - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

   Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec le président ou la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.
4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 19 avril 2023.

   La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec le président d'élection.

COORDONNÉES DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

121, rang Cyr		Saint-Cyprien-de-Napierville	J0J 1L0
Numéro et voie	App.	Municipalité	Code postal

450-245-3658 _____
Numéro de téléphone Poste

SIGNATURE

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville le 2023 | 04 | 07
année mois jour

_____
Président d'élection

SM-9-VF (22-03)
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 54, 55, 55.1, 56 et 341

Hôtel de ville
121, Rang Cyr
St-Cyprien-de-Napierville
(Québec) J0J 1L0
Tél. : (450) 245-3658
Téléc. : (450) 245-7824